

# RAPPORT D'AUDIT CONTRACTUEL

Contrat de cession de droits d'edition internationaux | Droit applicable : Etat de New York (USA)

Ariane Adjagbodjou Juriste LegalTech | Legal Ops & IA

## PERIMETRE DE LA MISSION

Type de contrat	Memorandum of Agreement - Cession de droits d'edition (traduction)	Parties	Editeur US (Proprietaire) / Editeur FR (Licencie)
Droit applicable	Etat de New York (USA)	Langue du contrat	Anglais
Territoire licence	Mondial (toutes langues, edition francaise)	Duree	7 ans a compter de la signature (renouvelable)
Date analyse	Mai 2026	Objet	Droits de traduction et publication en langue francaise

## MATRICE DES RISQUES IDENTIFIES

CLAUSE	NIVEAU	RISQUE IDENTIFIE	RECOMMANDATION
Clause IA - Traduction (Cl. Traduction)	ELEVE	La clause autorise l'usage de l'IA comme aide a la redaction initiale, mais la notion d'"outil IA" n'est pas definie. En 2026, DeepL, Grammarly et les CAT tools integrent tous de l'IA - la clause peut techniquement tout interdire ou rien interdire selon interpretation.	Inserer une definition fermee des outils autorises (liste exhaustive). Distinguer IA generative (ChatGPT, DeepL Pro) des outils d'aide redactionnelle (correcteurs). Preciser le seuil de modification humaine exige.
Interdiction AI Training (Cl. IA & Droits)	ELEVE	Le Proprietaire interdit l'usage de l'oeuvre pour entrainer des modeles d'IA. La responsabilite du Licencie est limitee a l'insertion d'une clause dans les sous-licences, sans obligation de surveillance. Risque residuel : un sous-licencie non-conforme expose le Licencie a des reclamations contractuelles.	Ajouter une clause d'audit annuel de conformite des sous-licencies. Prevoir une clause d'indemnisation specifique si un sous-licencie viole l'interdiction, avec plafond de responsabilite distinct.
Clause de responsabilite (Cl. Limitation)	ELEVE	La clause exclut tout dommage indirect, special ou punitif. Le plafond global est limite aux sommes versees au titre de l'avance contractuelle. En cas de violation grave (ex: mise en ligne non autorisee, usage IA massif), la reparation sera quasi-nulle pour le Proprietaire.	Negocier un plafond minimum garanti independant des sommes versees (ex: 3x l'avance). Exclure expressément les violations intentionnelles et la faute lourde du benefice du plafond.

Droit applicable (Cl. Jurisdiction)	<b>MOYEN</b>	Le contrat est soumis au droit de l'Etat de New York. Le Licencié français s'expose à un contentieux en droit américain, avec des coûts prohibitifs et une représentation juridique locale obligatoire. Aucune clause d'arbitrage n'est prévue comme alternative.	Proposer une clause d'arbitrage ICC ou WIPO (spécialisée droits d'auteur). Alternativement, négocier un droit applicable français ou suisse, plus neutre pour les deux parties.
Reserve sur retours (Cl. Redevances)	<b>MOYEN</b>	La réserve sur retours est plafonnée à 20% des redevances dues, libérée au plus tard 2 ans après publication. Conforme aux usages. Risque modéré si l'éditeur connaît des difficultés de trésorerie : la réserve peut retarder les versements.	Ajouter une clause imposant un relevé semestriel des stocks et retours. Prévoir une libération anticipée de la réserve si le taux de retour constaté est inférieur à 5% sur deux trimestres consécutifs.
Clause d'exclusivité (Cl. Territoire)	<b>FAIBLE</b>	Le Propriétaire s'engage à ne pas publier ni licencié d'édition en langue française pendant la durée du contrat. Clause standard. Risque faible si la durée de 7 ans est respectée et le contrat renouvelable par accord mutuel.	Clause conforme aux standards du secteur. Vérifier que la définition du territoire et du format (print, numérique, audio) est exhaustive pour éviter toute ambiguïté sur les éditions dérivées.

## NOTE DE NEGOCIATION - PRIORITES

PRIORITE 1 Definition clause IA	PRIORITE 2 Plafond de responsabilité	PRIORITE 3 Droit applicable
Position : liste fermée des outils IA autorisés. Fallback : seuil de relecture humaine (ex: 80% du texte revu mot à mot). A ne pas céder : interdiction totale non définie.	Position : plafond minimum garanti indépendant de l'avance versée (ex: 3x le montant de l'avance). Fallback : exclusion faute lourde du plafond. A ne pas céder : plafond indexé sur les seules sommes versées.	Position : arbitrage WIPO ou ICC (neutre). Fallback : droit français applicable. A ne pas céder : droit de New York seul, sans clause d'arbitrage.